

RÈGLEMENT PILOTE MOTO et AUTO

Être porteur de la preuve de paiement d'engagement. (pour engagement tardif !?) MOTO : Port du casque intégral obligatoire pour les motos et side, vêtements de cuir avec DORSAL et gants.

AUTO : suivre les directives de L'ASAF Accepter les changements d'horaires éventuels.

Obligation de respecter les directives des marshalls et stewarts. (Drapeaux) Être présent aux briefings pilotes (obligatoire le dimanche matin 8h au stand spantech) **L'ORGANISATION DÉCLINE TOUTES RESPONSABILITÉS EN CAS DE DÉGATS PROVOQUÉ PAR UN PILOTE AUX INFRASTRUCTURES SUR TOUT LE SITE ET LES DÉGATS SERONS ÉVALUÉS PAR DES ENTREPRENEURS COMPÉTANTS POUR LA REMISE EN ÉTAT ET SOUMMIS AUX RESPONSABLE DES DIT DÉGATS, SI PAS D'ACCORD, DES POURSUITES S'IMPOSERONS.**

Avoir le comportement d'un gentleman.

Obligation de signer la décharge vis a vis des organisateurs (présentation de sa carte d'identité).

Pas de montée en piste sous l'effet d'alcool ou autre substances.

Avoir les autocollants des différents contrôles, **No** attribué au véhicule (côté gauche) , bracelet pilote

A tous moments se soumettre aux contrôles d'alcoolémie.

Un contrôle technique sera prévu pour certain le samedi, pour d'autre le dimanche matin.

Un contrôle des vêtements de sécurité sera également prévu.

Bien a vous

Le comité organisateur et le directeur des roulages du 23juin 2024